

Abonnement à la revue

- 1 an (5 numéros) : 30€ • Soutien : 40€
 - Etudiant, chômeur (sur justificatif) : 24€
 - Étranger : Pays UE : 34€, hors UE : 40€
- Pour vous abonner, remplissez et renvoyez-nous le bon ci-dessous accompagné d'un chèque à l'ordre de Nature & Progrès.

Votre nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville.....

Tél..... Mail.....

Ci joint, chèque de euros

Adhésion à l'association

Individuelle/petites associations : 20€

Tarif réduit (étudiants, chômeurs sur justificatif) : 10€,
Personne morale (GAEC, SARL, EARL, Associations) : 46€
Couple : 30€,
Soutien : à partir de 30€

Votre nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville.....

Tél. Mail

Ci joint, chèque de euros à l'ordre de Nature & Progrès

Nature et Progrès, 13, bd Louis Blanc, 30100 ALÈS
Tél. : 04 66 91 21 94 - Fax : 04 66 91 21 95 - mail : np@natureetprogres.org

ou rapprochez-vous de votre groupe local :

Paroles d'adhérents



Benoît Articloux,
gérant d'Herbiolys

" Herbiolys a toujours été certifié bio, mais Nature & Progrès c'est beaucoup plus que cela : pionniers du bio et de l'écologie, ils intègrent toutes les dimensions de l'entreprise dans leur démarche, notamment le volet sociétal. "

" Nature & Progrès : depuis 55 ans, précurseur d'une agriculture saine et durable mais c'est surtout l'Agriculture de Demain ! Du producteur au consommateur, du champ à l'assiette, le concept s'appuie sur une implication de tous et à toutes échelles, en traitant des problématiques aussi bien environnementales qu'économiques et sociales. Selon moi, le parfait cocktail entre progrès et innovation à consommer sans modération ! "



Emeline Lemoine,
consommatrice du
groupe N&P Hérault



Matthieu Blé, saunier à
l'île d'Olonne (85)
N&P Centre-Ouest

" L'Homme n'a pas que des impacts négatifs, il est aussi acteur de la biodiversité et peut reprendre son rôle dans l'écosystème. "

Rejoignez-nous :

Vous êtes producteur / une entreprise, et vous souhaitez adhérer et obtenir la mention Nature & Progrès.
Contactez le service de la mention : 04 66 91 21 98
mention@natureetprogres.org

Vous êtes un citoyen engagé et souhaitez participer à la transition agroécologique et paysanne :
Rejoignez l'un des 32 groupes Nature & Progrès et renvoyez votre bulletin d'adhésion
Plus d'informations sur : www.natureetprogres.org

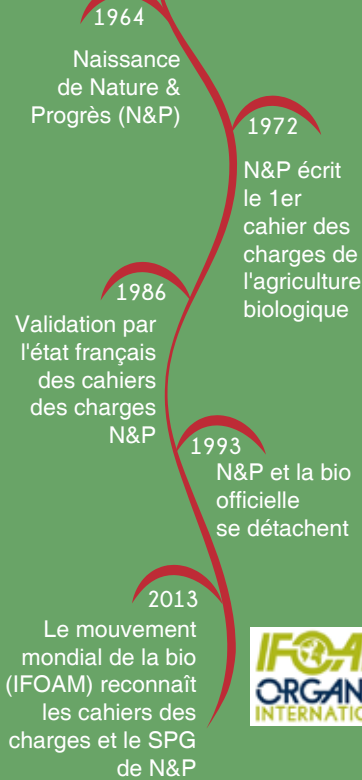


Une association de
producteurs et de
citoyens engagés
dans une alternative
agricole et sociale



Un peu d'histoire...

Nature & Progrès est une des associations fondatrices de l'agriculture biologique. Depuis 1972, elle gère ses propres cahiers des charges et sa mention. Elle défend une agriculture biologique et paysanne basée sur le respect des équilibres naturels et une économie sociale et solidaire.



Nature & Progrès : une association, une mention, une revue avec en toile de fond, un autre projet de société

Les quatre piliers de la charte Nature & Progrès

La charte Nature & Progrès définit une économie basée sur des activités **à taille humaine, respectueuses de l'environnement et des hommes** et ce, à toutes les échelles : un véritable projet de société alternatif et participatif centré sur l'agroécologie paysanne !

Placer les citoyens au cœur des processus de décision



- Gouvernance démocratique, horizontale et relocalisée
- Partage des savoir-faire
- Engagement
- Coopération
- Transparence

Construire une économie collaborative, maîtrisée



- Activités à taille humaine et diversifiées
- Circuits courts et locaux
- Autonomie des producteurs
- Technologies et mécanisation maîtrisées
- Équité des échanges

Respecter les équilibres naturels : sol, plante, animaux, humains



- Races et semences paysannes adaptées au terroir
- Biodiversité sauvage et cultivée
- Bien-être animal
- Soins naturels
- Alimentation de qualité accessible à tous
- Saisonnalité

Respecter l'environnement



- Eco – construction
- Énergies renouvelables, naturelles
- Maîtrise des déchets et rejets
- Réduction des emballages
- Réduction des transports

Parce qu'au-delà des valeurs, il y a leur concrétisation ...

Une mention

La mention Nature & Progrès est délivrée aux paysans et transformateurs adhérents. Ils respectent les cahiers des charges et la charte dans une démarche d'amélioration permanente.



La mention Nature & Progrès, c'est :

- 1000 producteurs et transformateurs
- Des produits agricoles, alimentaires et cosmétiques garantis par 15 cahiers des charges
- 1 charte
- Une certification participative (SPG)

Le Système Participatif de Garantie (SPG)

Les adhérents, des citoyens et des professionnels sous mention sont organisés en 20 COMAC¹ locales et attribuent, chaque année, la mention aux fermes et ateliers Nature & Progrès. L'occasion aussi d'échanger pour améliorer ses pratiques. Présents partout dans le monde, les SPG sont reconnus par l'IFOAM.

Vision commune
Confiance
Participation
SPG
 Horizontalité Apprentissage
Transparence

¹ COMAC : Commission Mixte d'Agrément et de Contrôle

La revue, c'est :

- 5 numéros par an
- Les nouvelles de l'agriculture bio et paysanne
- Des alternatives écologiques
- Un regard incisif sur l'actualité

